

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et que le Bureau des Commissaires soit autorisé à changer de place ou à abolir le poste de cochers situé à l'angle des rues Desrivières et St-Jacques, le tout conformément aux dispositions de l'article 300a de la loi 1, Georges V, 2e session, chap. 60 (MM. les échevins N. Lapointe et O'Connell dissidents).

33.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question posée par M. l'échevin Clément 're' chauffage de l'eau dans les bains publics.

34.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question posée par M. l'échevin Clément 're' mauvaises odeurs s'échappant des regards dans le parc LaFontaine.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. O'CONNELL, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et que des copies en soient transmises à M. l'échevin Clément.

35.—Du Bureau des Commissaires, concernant certains rapports de la Commission d'Hygiène.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Roux.

36.—Du Bureau des Commissaires, 're' contrat pour la cession de rues par la Compagnie des Immeubles de Montréal.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé au Bureau des Commissaires avec prière d'y annexer tous les documents se rapportant à cette question.

37.—Du Bureau des Commissaires, recommandant qu'il soit procédé à l'expropriation de la rue Masson.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. DRUMMOND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

38.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. E. Mendelsohn d'ouvrir une cour à bois.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. TURCOT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

39.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question posée par M. l'échevin Gauvin 're' certains travaux dans le quartier Papineau.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et qu'une copie en soit transmise à M. l'échevin Gauvin.

40.—De la Commission Spéciale 're' noms des rues, suggérant certains changements additionnels dans les noms de rues.

Sur proposition de M. l'Ech. LARIVIERE, appuyée par M. l'Ech. EMARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

41.—De la Commission Spéciale 're' construction d'une voie double par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et transport des marchandises dans le quartier Longue-Pointe, demandant des pouvoirs additionnels, etc.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. LARIVIERE, il est

Résolu: Que la règle 102a des Règles du Conseil soit suspendue afin de permettre la présentation de ce rapport et que ledit rapport soit reçu et adopté.

INTERPELLATIONS.

42.—Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires avec prière d'y répondre pour la prochaine assemblée du Conseil, savoir:

(a) Par M. l'Ech. Lussier, 're' fauchage du foin dans le quartier Bordeaux;

(b) Par M. l'Ech. Turcot, 're' exploitation d'une carrière dans le quartier Laurier;

(c) Par M. l'Ech. Lussier, au sujet d'un certain article qui a paru dans l'"Action", numéro du 17 juin courant;

(d) Par M. l'Ech. Turcot, concernant l'entretien d'un cheval pour le contremaître Omer Martel;

(e) Par M. l'Ech. Létourneau, 're' vitesse des tramways du Parc et de l'Île.

AVIS DE MOTIONS.

43.—Par M. l'Ech. Clément, pour amender le règlement No 432 're' taxes;

44.—Par M. l'Ech. Clément, pour amender le règlement No 260 're' édifices.

tion put by Ald. Clément 're' bad odors from manholes in LaFontaine Park.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said reports be received and that copies thereof be transmitted to Ald. Clément.

35.—From Board of Commissioners, anent certain reports from the Board of Health.

Consideration deferred, at the request of Ald. Roux.

36.—From Board of Commissioners, anent contract for the cession of streets by "La Compagnie des Immeubles de Montréal".

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be referred back to the Board of Commissioners with a request that they attach thereto all documents bearing on the question at issue.

37.—From Board of Commissioners, to proceed to the expropriation of Masson street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DRUMMOND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

38.—From Board of Commissioners, to allow Mr. E. Mendelsohn to open a wood-yard.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

39.—From Board of Commissioners, replying to a question put by Ald. Gauvin, 're' certain work in Papineau ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and that a copy thereof be transmitted to Ald. Gauvin.

40.—From Special Committee 're' street names suggesting certain additional changes in the names of streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. EMARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

41.—From Special Committee 're' construction of a double track by the C. P. R. Co., and the conveying of freight, Longue-Pointe ward, asking for additional powers, etc.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That Rule 102a of the Rules of Council be suspended in order to allow the presentation of said report and that the same be received and adopted.

QUESTIONS PUT BY MEMBERS.

42.—Certain questions were put to the Board of Commissioners with a request that they reply thereto for the next meeting of the Council, by

(a) Ald. Lussier, 're' mowing of hay in Bordeaux ward,

(b) Ald. Turcot, 're' opening of quarry, in Laurier ward,

(c) Ald. Lussier, anent certain article which appeared in "L'Action" of the 17th June inst.,

(d) Ald. Turcot, anent horsekeep for foreman Omer Martel.

(e) Ald. Létourneau, 're' speed of Park & Island cars.

NOTICES OF MOTIONS.

43.—By Ald. Clément, to amend By-law No. 432 're' taxes.

44.—By Ald. Clément, to amend By-law No. 260, 're' buildings.